



Syndicat des travailleuses et travailleurs des
Laurentides en santé et services sociaux-CSN
500 boul. des Laurentides, bureau 241, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 4M2
courriel : secretariat@csn-lsss.ca
www.csn-lsss.ca

curriculum vitae syndical

Syndicat des travailleuses et travailleurs des Laurentides en santé et services sociaux – CSN

Nom du candidat : Kevin Venne
Poste convoité : Vice-Présidence du
secteur de la santé
Lieu de travail habituel : St-Jérôme
Titre d'emploi : ISPS (Intervenant
spécialisé en pacification et en sécurité



Je me présente, Kevin Venne. Depuis mai 2021, j'occupe le poste de VP2 pour le secteur Centre. Au cours de mes six années d'engagement syndical, j'ai également assumé une part importante du mandat de VP3, ce qui m'a permis de développer une connaissance solide et concrète de la catégorie 3 et de ses enjeux réels. J'ai aussi eu l'honneur d'être responsable de la dernière négociation, autant pour mon secteur qu'au sein de l'exécutif syndical. Depuis près de six ans, je suis sur le terrain, au cœur de l'action. J'ai défendu mon secteur, accompagné les membres et appris à maîtriser les différents mandats syndicaux. Aujourd'hui, je ne me présente pas pour apprendre mais je me présente pour agir. Le poste que je sollicite est un mandat exigeant, et c'est exactement pour cette raison que je me porte candidat. Mon leadership, ma détermination, mon sens des responsabilités et mon refus de reculer devant les défis font de moi un représentant prêt à tenir tête, à prendre position et à livrer des résultats. Je veux un syndicat fort, présent et respecté et je suis prêt à me battre pour y parvenir.

Voter pour moi, c'est choisir :

- une voix ferme et crédible
- un représentant qui ne lâche pas
- un véritable vent de fraîcheur dans notre leadership syndical

Voici les priorités sur lesquelles je m'engage clairement :

- Être un leader solide et rassembleur pour les trois secteurs, assurer une ligne claire et un message fort auprès des équipes et des membres.
- S'attaquer de front au manque de personnel, dénoncer les situations inacceptables et exiger des solutions concrètes.
- Être votre voix sans compromis dans toutes les instances syndicales.
- Défendre nos droits avec fermeté, sans demi-mesure, et faire respecter ce qui nous revient en tant que syndiqués.